

ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

A2018C04067

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de CRETS EN BELLEDONNE

Révision du Plan d'Occupation des Soils de la commune historique de St Pierre d'Allevard, valant élaboration du Plan local d'urbanisme

Le maire de la commune de Crêts en Belledonne (Isère) informe de l'ouverture d'une enquête publique concernant la révision du Plan local d'urbanisme des Soils de la commune historique de St Pierre d'Allevard, valant élaboration du Plan local d'urbanisme du Lundi 5 mars 2018 à 09h00 au Jeudi 5 avril 2018 à 18h00.

Le Président du Tribunal Administratif de Grenoble a désigné Mme Michèle SOUCHERE, attachée principale de l'Équipement, retraitée, en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier de PLU en mairie, pour la version papier, ainsi que sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://cretsenbelledonne.fr/a-votre-service/urbanisme/>, pour la version numérique.

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions jusqu'au 5 avril 18 h00 : sur le registre d'enquête, tenu à sa disposition en Mairie de Crêts en Belledonne, aux heures et jours habituels d'ouverture - sur le registre numérique d'enquête qui sera ouvert à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plu-stpierredalleverd>. Les envoyer par courriel à l'adresse sécurisée suivante : plu-stpierredalleverd@mail.registre-numerique.fr. Les adresser par correspondance au commissaire enquêteur au siège de l'enquête en Mairie de Crêts en Belledonne, à l'adresse suivante : Madame le Commissaire Enquêteur - Mairie - Place de la Mairie, 38 830 Crêts en Belledonne

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique sur demande écrite auprès de M. Le Maire. Toute information pourra être demandée à M. le Maire, responsable du projet.

Permanences du commissaire-enquêteur en mairie : Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales aux jours et heures suivants : Jeudi 8 mars 2018 de 16h30 à 19h30, Samedi 17 mars 2018 de 10h00 à 13h00, Samedi 24 mars 2018 de 10h00 à 13h00, Jeudi 5 avril 2018 de 15h00 à 18h00.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables et tenus à la disposition du public pendant un an à la mairie de Crêts en Belledonne et à la Préfecture de l'Isère. Au terme de l'enquête publique, le projet de Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.

A2018C04070

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Installations classées pour la protection de l'environnement

Arrêté préfectoral n° DDPP-IC-2018-01-22 du 7 février 2018

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNE DE GRENAY concernant la demande présentée par la société REVAL'GREEN

SIEGE SOCIAL : REVAL'GREEN - 2 espace Henry VALLEE - 69007 LYON.

NATURE DU PROJET : demande d'autorisation en vue d'exploiter une plateforme de regroupement, traitement et valorisation de gazons synthétiques usagés.

Pour connaître le détail des activités exercées vous pouvez consulter le dossier comprenant une étude d'impact.

EMPLACEMENT DU PROJET : 30 rue de la Gare d'HEYRIEUX - 38 540 GRENAY.

CONSULTATION DU DOSSIER pendant toute la durée de l'enquête publique d'une durée d'un mois du Lundi 5 mars 2018 au jeudi 5 avril 2018 inclus :

- en mairie de GRENAY sur support papier et sur un poste informatique, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie,
- sur le site internet des services de l'État en Isère : www.isere.gouv.fr

Commissaire-enquêteur : Madame Stéphanie RETOURNAY - ingénieur équipement rural.

Le commissaire-enquêteur recevra les observations et propositions orales ou écrites du public en mairie de GRENAY, aux jours et heures suivants :

- le lundi 5 mars 2018 de 15h30 à 18h45
- le lundi 12 mars 2018 de 15h30 à 18h45
- le mardi 20 mars 2018 de 13h30 à 16h15
- le vendredi 23 mars 2018 de 15h30 à 18h30
- le jeudi 29 mars 2018 de 08h30 à 11h30.

Pendant la durée de l'enquête, les intéressés pourront adresser leurs observations et propositions :

- sur le registre d'enquête publique déposé en mairie de GRENAY
- par lettre, à l'attention de M. le commissaire-enquêteur, à la mairie de GRENAY
- par voie électronique, en envoyant un courriel à : ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr

Les observations et propositions transmises par courrier et par voie électronique seront annexées au registre d'enquête et accessibles sur le site internet des services de l'État en Isère dans les meilleurs délais.

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de Monsieur Antoine ROZE, chef de projet secteur « ICPE - Environnement - Ingénierie Industrielle » -

Bureau d'études SECI (06.86.16.75.61), ainsi qu'auprès du service installations classées de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) située 22 avenue Doyen Louis Weil à Grenoble (tél : 04.56.59.49.85) ou consultée sur le site internet des services de l'État en Isère (www.isere.gouv.fr).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDPP.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la DDPP - service installations classées, à la mairie de GRENAY et sur le site internet des services de l'État en Isère, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de cette enquête est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus. L'autorité compétente pour prendre la décision est le Préfet de l'Isère.